

Paru in *Théâtre(s) en Bretagne*

(« Texte en main », Presses universitaires de Rennes, n° 22, décembre 2005, p. 171-173.

## **Emmanuel Wallon**

Professeur de sociologie politique à Paris X-Nanterre

### **La passion selon Jeanne Laurent**

Marion Denizot, *Jeanne Laurent, une fondatrice du service public pour la culture, 1946-1952*, préface de Robert Abirached, Comité d'histoire du ministère de la Culture, Paris, 2005, 287 p., 26 €, ISBN 2-11-094280-0.

De sa thèse de doctorat<sup>1</sup>, Marion Denizot a tiré le premier ouvrage sur Jeanne Laurent, accueilli dans la collection que le Comité d'histoire du ministère de la Culture voue aux pionniers de l'administration culturelle. Portrait d'une femme qui appliqua son intelligence et sa volonté à rapprocher le théâtre et l'Etat : prise en 1959, la photographie d'Agnès Varda choisie pour la couverture la montre sur les tréteaux du Verger Urbain V, argumentant avec ferveur face au public au devant duquel Jean Vilar s'est porté. Dans sa préface, Robert Abirached associe l'homme d'Avignon et de Chaillot aux noms de Jean Dasté (à Saint-Étienne) et Hubert Gignoux (à Rennes) – mais il y eut aussi Roland Piétri, André Clavé et Michel Saint-Denis (en Alsace), Charles Dullin et Maurice Sarrazin (à Toulouse), Gaston Baty (en Provence) : tous lui doivent leur nomination, celui-là au Théâtre national populaire (TNP), les autres à la tête des premiers centres dramatiques nationaux (CDN). Aucune familiarité entre la demoiselle et ces messieurs, assure l'ex-directeur du théâtre et des spectacles avant d'ajouter, comme pour souligner ce contraste avec le présent : « [ils] ont décidé une fois pour toutes de se fier à sa parole, parce qu'elle incarnait l'Etat. »

De Jeanne Laurent, Marion Denizot restitue la passion au travail. Elle a visité les archives de fond en comble après les avoir ordonnées pour les besoins de la recherche. Les témoins de la carrière de Jeanne Laurent, à commencer par sa proche amie la comédienne Catherine de Seynes-Bazaine, ont été convoqués, en paroles pour les vivants, en écrits pour les défunts. Pour l'histoire de la décentralisation dramatique, sur laquelle Pascale Goetschel vient de revenir<sup>2</sup>, elle renvoie à sa solide bibliographie. Rompant sciemment le fil biographique, le récit impose des étapes pour mieux mesurer la portée des actions. L'observatrice se tient à distance respectueuse de la figure et du modèle, en sorte que l'admiration n'étouffe pas l'analyse. L'enfance bretonne et catholique, la formation de chartiste, l'intégration dans la fonction publique sont évoquées brièvement, de même que les fréquentations de l'amatrice de peinture, les goûts de la lectrice et de la spectatrice, les compagnonnages du côté de Jeune France sous l'Occupation, les relations dans la Résistance auprès de Germaine Tillion, enfin les rencontres à la Libération, lorsqu'elle devient chef du bureau, puis sous-directeur des spectacles et de la musique au ministère de l'Education nationale.

Le théâtre de service public est issu des initiatives qu'elle lança depuis ce poste. De même que les cinq CDN inauguraux furent suivis de nombreuses répliques, l'aide à la première pièce anticipait de futurs dispositifs de soutien aux auteurs, le Concours des jeunes compagnies annonçait les subventions à la production ou au fonctionnement, le soutien à la "semaine d'art en Avignon" précédait l'engagement dans divers festivals, la refondation du TNP - sigle emprunté à Firmin Gémier - préfigurait des maisons à venir. L'esprit de la décentralisation

---

<sup>1</sup> "Jeanne Laurent, sous-directeur des Spectacles et de la Musique (1946-1952)", thèse pour le doctorat en arts du spectacle, sous la direction de Robert Abirached, soutenue à l'Université Paris X-Nanterre le 13 décembre 2002.

<sup>2</sup> Cf. *Renouveau et décentralisation du théâtre, 1945-1981*, PUF, Paris, 2004.

passait alors avant la lettre. La représentante du ministère s'associait au metteur en scène et ce dernier au maire pour implanter un centre dramatique. Il s'agissait d'une institution dans les deux sens du mot : fondation et établissement. Les relations entre les communes et l'Etat relevaient déjà du partenariat, pas encore de la convention, encore moins du transfert de compétences. La créativité de Jeanne Laurent s'enroba de pragmatisme. Elle accommoda ces structures à divers statuts et les logea dans les bâtiments disponibles. Au ministère des Affaires culturelles, André Malraux usera ensuite des mêmes moules, avant que Jacques Duhamel n'obtienne de son collègue chargé du Budget, Valéry Giscard d'Estaing, la signature d'engagements triennaux en 1972.

Sous-directeur : ni prince, ni artiste, mais haut fonctionnaire. La dame dont Marc Fumaroli fait une égérie de « l'Etat culturel »<sup>3</sup> se mit au diapason d'une certaine idée de la République en même temps qu'elle professait une certaine vision du théâtre. Son bureau de la rue Saint-Dominique communiquait avec le cabinet et les préfetures. Sur le terrain, elle traitait avec les régisseurs déjà cités, ainsi qu'avec les élus. A Paris, elle subissait son supérieur Jacques Jaujard, directeur général des Arts et des Lettres dévoué à l'Académie. Elle compta un temps sur Pierre Bourdan, éphémère mais efficace ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, négocia avec le ministre des Finances Robert Schuman, sollicita le ministre de l'Education nationale Marcel-Edmond Naegelen ou le secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts André Cornu.

Marion Denizot ausculte de façon plus rapide le cœur de la décision. Si elle dévoile chez Jeanne Laurent une capacité d'élaboration, une faculté de conviction et un talent d'exécution hors du commun, il reste à expliquer les raisons qui lui conférèrent un rôle si éminent dans la définition d'une politique. De la fin de la Troisième République au début de la Quatrième, l'instabilité gouvernementale laissait la réalité du pouvoir au personnel titulaire des ministères. Son expérience sous le régime de Vichy avait conforté l'administration dans l'habitude de concevoir et d'organiser. Et le lourd appareil de l'Education nationale souffrait de pesanteurs dont notre stratège sut s'affranchir, en attendant que des ministres de la Culture aillent chercher leurs cadres dans la coloniale, l'intelligentsia ou l'énarchie. Sa réussite suscita du reste tant de critiques et de réserves qu'elle fut mise à l'écart, pour ne pas dire au placard, dès 1952.

Marion Denizot attire l'attention sur l'importance du contexte esthétique, de la situation sociale, des conditions économiques et des contraintes juridiques dans l'application des principes. Ainsi s'éclaire à demi le mystère qui tracassa Jeanne Laurent par la suite : au sein de ces théâtres décentralisés, pourquoi les troupes permanentes cédèrent-elles place à des directeurs solitaires ? Il faut rendre à Baumol ce qui appartient à Baumol. Le renchérissement des coûts scéniques avait commencé de sévir avant que l'universitaire américain ne formule sa fameuse loi. La liberté du producteur et la licence du programmateur s'accommodaient de plateaux vides, de demeures sans acteurs. Le régime des intermittents du spectacle intervint à point nommé pour pallier l'absence de permanents. Deux autres phénomènes de nature à renforcer cette tendance ont mal été saisis par l'ancienne responsable, devenue essayiste pour disserter sur les démêlés des arts et des pouvoirs<sup>4</sup> : l'éclosion des compagnies indépendantes du "jeune théâtre", à partir du milieu des années soixante, et l'influence croissante du théâtre étranger, à l'invitation du Théâtre des Nations, du Festival de Nancy, puis du Festival d'Automne.

On peut être et avoir été. Ses combats contre l'Académie permirent à la servante du service public de désigner un idéal à la postérité. De tribune de presse en lettre ouverte, elle réclama un Etat audacieux dans la découverte des œuvres, protecteur vis-à-vis des artistes,

---

<sup>3</sup> Voir *L'Etat culturel*, Editions de Fallois, Paris, 1991.

<sup>4</sup> Voir notamment Jeanne Laurent, *La République et les Beaux-Arts*, Julliard, Paris, 1955 ; et *Arts et pouvoirs en France de 1793 à 1981, Histoire d'une démission artistique*, CIEREC, Saint-Étienne, 1982, rééd. 1983.

résolu surtout à favoriser leur rencontre avec les citoyens. Sa critique des ministres en place et des mœurs en vogue vira quelquefois au plaidoyer *pro domo*, comme si elle devait défendre ses entreprises contre des repreneurs indéliçats. Pourtant, au delà du pamphlet, ses livres nourris de faits et d'anecdotes ont inauguré un genre aujourd'hui prisé par l'université, le ministère et les éditeurs : l'histoire des politiques culturelles. En l'espèce sa contribution intéresse davantage la peinture, qu'elle abordait avec sa sensibilité de collectionneuse, que le théâtre auquel elle avait apporté sa fermeté d'administratrice.

Emmanuel Wallon